

Université d'été – vendredi 6 septembre

9h30 13h30

A l'initiative du :
Syndicat des Avocats de France
Syndicat de la Magistrature
Syndicat National des Journalistes

SECRET DES SOURCES /SECRET DES AFFAIRES :
QUELS ENJEUX QUELLE DEONTOLOGIE ?

9h : **Accueil des participants autour d'un café**

9h30 – 10h : **Allocutions d'ouverture du colloque**

Christiane FÉRAL-SCHUL, Présidente du CNB

Jean -Jacques GANDINI, Avocat honoraire, ancien président du SAF

10h – 10h20 : **Les cadres juridiques et la problématique induite**

*Arnaud MERCIER, Professeur des sciences de la communication et de l'information
Paris 2*

10h20 - 10h30 : **La reconnaissance du statut de lanceur d'alerte**

Antoine DELTOUR, protagoniste des Lux-Leaks

10h30 - 11h00 **Débat avec la salle**

11h00 - 11h15 **Pause café**

11h15 - 12h45 **Table ronde des praticiens : regards croisés**

*Modérateur : Jérôme KARSENTI, membre de la Commission droits de l'Homme et
Libertés du CNB*

Antoine COMTE, avocat au Barreau de Paris - SAF -
Vincent CHARMOILLAUX, Secrétaire Général Syndicat de la Magistrature
Dominique PRADALIE, journaliste Paris Secrétaire générale SNJ
Kami HAERI, avocat d'affaires aux Barreaux de Paris et New York
Laure LAVOREL, juriste, présidente du Cercle Montesquieu

12h45-13h15 Débat avec la salle

13h15-13h30 Conclusion-synthèse

Gilles SAINATI, magistrat, ancien secrétaire général SM

INFORMATION PRATIQUES/ INSCRIPTION

LIEU DE LA FORMATION

AUDITORIUM DU CONSEIL NATIONAL DES BARREAUX
180 BOULEVARD HAUSSMANN
75008 - PARIS
MÉTRO
Ligne 9 : Saint-Philippe du Roule
Ligne 2 : Courcelles

ÉVÉNEMENT GRATUIT SUR INSCRIPTION

Le présent colloque se déroule conformément aux modalités mises en place par le Conseil national des barreaux pour la formation continue obligatoire des avocats, soit **4 heures de formation délivrées au cours de cette journée**

Conseil national des barreaux - Service événements
01 53 30 85 65 / evenement@cnb.avocat.fr